

**PRO  
ÉVOLUTION**

# SANTÉ

La santé à la carte des Travailleurs Indépendants



Protégez votre santé en toute sérénité

***APICIL***INDÉPENDANTS

- Construisez **votre** complémentaire santé.
- Bénéficiez de prestations **non** remboursées par la sécurité sociale.
- Votre comportement responsable et votre fidélité **récompensés**.

## + de SOUPLESSE

### Des garanties adaptées quelle que soit votre situation :

- **couverture immédiate** sans questionnaire médical,
- **5 niveaux de garanties** pour répondre à toutes vos attentes et à votre budget,
- **renfort** possible du poste **OPTIQUE-DENTAIRE**,
- suppression des Prestations Elargies si vous ne les jugez pas indispensables,
- **Bonus Fidélité Optique : majoration de 20 %** sur votre forfait monture, la 3<sup>ème</sup> année, en cas de non consommation de la prestation optique pendant les 2 années précédentes.

## + d' AVANTAGES

### Des solutions étudiées pour votre Budget :

- des **tarifs adaptés et compétitifs**,
- Vous venez de créer votre entreprise (- de 3 ans), bénéficiez d'une **réduction** de cotisation de **25 %** pendant **2 ans**,
- **10 %** de réduction sur votre cotisation dès la souscription de votre conjoint et/ou de votre 1<sup>er</sup> enfant (sauf créateurs),
- **10 %** de réduction si vous êtes expert-comptable ou Courtier (sauf créateurs),
- la **gratuité** de la cotisation de votre troisième enfant et des suivants,
- la possibilité de souscrire votre contrat dans le cadre de la loi Madelin,
- la **gratuité** sur l'ensemble des services.

### Assurez-vous une sécurité maximum en complétant votre protection sociale avec :

- La garantie **APICIL Préventiel<sup>+</sup>** qui vous propose une couverture à la carte en cas de décès et/ou d'arrêt de travail pour construire votre protection sociale en fonction de votre situation personnelle et professionnelle.
- La garantie **APICIL Gérantiel<sup>+</sup>** qui vous assure en tant que Gérant Majoritaire, en cas de décès et/ou arrêt de travail et vous protège dans toutes les situations difficiles, vous-même, votre famille et votre entreprise.

**Bénéficiez sur les niveaux Opti, Supra et Top d'une réduction de 25 % sur la totalité de votre cotisation en contrepartie d'une franchise sur vos premières dépenses avec l'option BUDGET (sauf créateurs).**

# LES SERVICES



**pour VOUS**

## ■ LE TIERS PAYANT ACTIF

Pour vous-même et les membres de votre famille bénéficiaires de votre contrat Frais de Santé, nous réglons à votre place vos dépenses auprès du professionnel de santé ou de l'établissement hospitalier : cela vous dispense donc de faire l'avance des frais !

## ■ LE SERVICE NOÉMIE

Ce service permet la télétransmission directe des informations entre la sécurité sociale et le Groupe APICIL. Les démarches administratives sont simplifiées et le remboursement est plus rapide !

## ■ APICIL ASSISTANCE

Mieux vous protéger et vous assister dans les moments délicats.

Bénéficiez gratuitement de tous les services offerts par APICIL ASSISTANCE 24h/24 et 7j/7 :

- L'aide à domicile : le temps que vous puissiez vous organiser, le Groupe APICIL coordonne et prend en charge les services d'une aide à domicile pour vous aider à faire face aux obligations domestiques habituelles et vous soulager des tâches ménagères que votre état ne vous permet pas d'assumer.
- Une assistance en cas de coup dur : conseils médicaux, acheminement de médicaments et aide à la recherche de prestataires qualifiés, garde d'enfants, acheminement d'un proche parent, garde et/ou transfert des animaux domestiques, soutien pédagogique à domicile pour l'enfant, assistante sociale...
- Des informations indispensables : sur le plan médical, social ou pour des questions d'ordre juridique.

## ■ LA PLATEFORME APICIL CONSEIL

Mieux vous accompagner sur tous les sujets liés à votre contrat.

APICIL CONSEIL vous appuie pour toutes vos questions relatives aux services et prestations du Groupe APICIL : paiement des cotisations, changement de coordonnées bancaires ou postales, informations réglementaires,...

## ■ APICIL SANTÉ CONSEIL

Pour participer à une consommation responsable et vous permettre de mieux comprendre vos soins tout en réduisant vos restes à charge :

Un seul numéro : 0974 500 600 (prix d'un appel local).

## ■ LES SERVICES EN LIGNE POUR VOUS SUR WWW.APICIL.COM

Depuis [www.apicil.com](http://www.apicil.com), dans l'«Espace Personnel», vous pouvez accéder à des informations personnalisées :

- Suivi de vos remboursements de frais médicaux,
- Consultation en ligne de votre barème de garanties,
- Affichage du détail de l'Assistance.

## ■ LE PROGRAMME LINÉAVIE PAR APICIL

Exclusivité du Groupe APICIL, ce programme novateur encourage l'assuré à adopter un comportement responsable de manière ludique et pédagogique.

Lancé en 2007, il compte déjà plus de 60 000 adhérents !



# SANTÉ, PRÉVOYANCE, ÉPARGNE, RETRAITES

S'engager pour la Protection Sociale Durable, c'est un état d'esprit que le Groupe souhaite partager aujourd'hui avec vous, pour le bien-être des générations actuelles et futures. Pour ce faire, il a créé le label Protection Sociale Durable. Ce label est un moyen d'identifier plus facilement les partenaires engagés auprès du Groupe APICIL, qui s'associent avec lui aux valeurs de professionnalisme, d'humanisme et de solidarité.

Nos conseillers sont à votre disposition pour réaliser avec vous le Diagnostic personnalisé de votre Patrimoine Social. N'hésitez pas à les contacter.

Votre conseiller

[www.apicil.com](http://www.apicil.com)



Groupe APICIL  
38 rue François Peissel  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
Tél. 0974 500 700  
(prix d'un appel local)

	PRIMO	ECO	OPTI	SUPRA	TOP
	Age limite à l'adhésion 59 ans inclus				
<b>L'HOSPITALISATION</b> Frais de séjour conventionnés Forfait journalier hospitalier Honoraires chirurgicaux Chambre particulière y compris maternité / jour Lit d'accompagnant par jour (maxi 15 jours / an) Frais de transport	100 % FR* 100 % FR 100 % BR* 30 € - 100 % BR*	100 % FR* 100 % FR 200 % BR* 45 € 16 € 100 % BR*	100 % FR* 100 % FR 300 % BR* 65 € 24 € 100 % BR*	100 % FR* 100 % FR 500 % BR* 85 € 40 € 100 % BR*	100 % FR* 100 % FR 500 % BR* 110 € 50 € 100 % BR*
<b>LES FRAIS MÉDICAUX COURANTS**</b> Auxiliaires médicaux Analyses médicales Consultations - Visites Généralistes / Spécialistes Actes techniques médicaux Actes d'imagerie et d'échographie Appareillages et appareils auditifs Pharmacie	100 % BR* 100 % BR* 100 % BR* 100 % BR* 100 % BR* 100 % BR* 100 % BR*	125 % BR* 100 % BR* 150 % BR* 150 % BR* 150 % BR* 150 % BR* 100 % BR*	185 % BR* 100 % BR* 250 % BR* 250 % BR* 250 % BR* 250 % BR* 100 % BR*	200 % BR* 100 % BR* 300 % BR* 300 % BR* 300 % BR* 300 % BR* 100 % BR*	250 % BR* 100 % BR* 370 % BR* 370 % BR* 370 % BR* 370 % BR* 100 % BR*
	Avant d'engager vos frais d'optique ou dentaire, faites évaluer vos devis et réduisez votre reste à charge : contactez systématiquement APICIL Santé Conseil.				
<b>L'OPTIQUE - DENTAIRE</b> Monture <sup>(1)</sup> Bonus fidélité dès la 3 <sup>ème</sup> année** Verres adultes / paire <sup>(1)</sup> : Unifocaux - simples Progressifs - complexes Verres enfants / paire <sup>(1)</sup> Lentilles <sup>(1)</sup> Soins dentaires Inlays-onlays <sup>(1)</sup> Prothèses dentaires : Prises en charge par la SS Plafond prothèses <sup>(1)</sup> 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année Plafond prothèses <sup>(1)</sup> années suivantes Non prises en charge par la SS <sup>(1)</sup> Orthodontie prise en charge par la SS / Semestre / B	25 € 20 % 40 € 45 € 35 € 30 € 100 % BR* - 115 % BR* 120 € 200 € - 100 €	45 € 20 % 60 € 75 € 45 € 55 € 100 % BR* 25 € 185 % BR* 250 € 500 € 40 € 200 €	85 € 20 % 100 € 135 € 65 € 110 € 100 % BR* 75 € 325 % BR* 550 € 1 100 € 200 € 400 €	130 € 20 % 140 € 195 € 85 € 170 € 100 % BR* 125 € 460 % BR* 850 € 1 700 € 320 € 600 €	165 € 20 % 180 € 230 € 105 € 210 € 100 % BR* 175 € 550 % BR* 1 000 € 2 000 € 440 € 800 €
<b>LES PRESTATIONS ÉLARGIES</b> Frais de séjour non conventionnés par jour Dentaires : Implantologie <sup>(1)</sup> Parodontologie <sup>(1)</sup> Scellement des sillons / Patch blanchissant <sup>(1)</sup> Orthodontie non prise en charge par la SS/semestre/B Maternité : Amniocentèse non remboursée par la SS <sup>(1)</sup> Allocation naissance / adoption Séances <sup>(1)</sup> d'un ostéopathe, chiropracteur, étiothérapeute, diététicien, podologue, pédicure, psychologue Pharmacie <sup>(1)</sup> prescrite non remboursée pas la SS Vaccins <sup>(1)</sup> prescrits non remboursés par la SS Cures thermales remboursées par la SS Chirurgie réfractive de l'œil <sup>(1)</sup>		90 % FR* maxi 200 € 50 € 40 € 10 € 100 € 40 € 125 € 15 €/consultation maxi 4 séances 30 € 20 € 100 € 50 € / œil	90 % FR* maxi 400 € 150 € 120 € 30 € 200 € 80 € 250 € 25 €/consultation maxi 4 séances 60 € 40 € 200 € 150 € / œil	90 % FR* maxi 600 € 250 € 200 € 50 € 300 € 120 € 375 € 35 €/consultation maxi 4 séances 90 € 60 € 300 € 250 € / œil	90 % FR* maxi 700 € 350 € 280 € 70 € 400 € 160 € 450 € 45 €/consultation maxi 4 séances 120 € 80 € 400 € 400 € / œil
<b>BONUS SERVICES GRATUITS</b> Tiers Payant Assistance Programme Linéaive	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus

**BONUS**

### PRÉVENTION

APICIL PRO ÉVOLUTION prend en charge 100 % de la base de remboursement des prestations suivantes liées à la prévention : le détartrage annuel, le dépistage de l'hépatite B, les vaccins (cf liste dans Notice d'Information), sous réserve du respect du parcours de soins.

APICIL prend en charge : les bilans de santé (sous conditions d'âge et de zone géographique) et certains actes de dépistage tels que : cancer de la prostate, glaucome, maladie cardio vasculaire, maladie d'Alzheimer...

<sup>(1)</sup> par an et par bénéficiaire - BR : Base de remboursement - SS : sécurité sociale - TNA : Tarif de Nomenclature APICIL.

\* sous déduction des prestations du régime de base obligatoire dont dépend l'assuré, le remboursement total (SS + Complémentaire) ne peut excéder les frais réels engagés.

\*\* remboursements donnés sous réserve du respect du parcours de soins - \*\*\* en cas de non consommation les deux années précédentes.

# UNE COUVERTURE SANTÉ

en fonction de vos besoins et de votre budget

## Exemples de remboursements\*

	PRIMO	ECO	OPTI	SUPRA	TOP
<b>L'HOSPITALISATION</b>  <b>Exemples de garanties :</b> Forfait journalier hospitalier sur la base des Frais Réels  Frais de séjour conventionnés	100 % des Frais Réels  100 % des Frais Réels*	100 % des Frais Réels  100 % des Frais Réels*	100 % des Frais Réels  100 % des Frais Réels*	100 % des Frais Réels  100 % des Frais Réels*	100 % des Frais Réels  100 % des Frais Réels*
<b>LES FRAIS MÉDICAUX COURANTS**</b>  <b>Exemple de garantie :</b> Consultation spécialiste Base de Remboursement 23 € <sup>(1)</sup> , jusqu'à :	23 €*  	34,50 €*  	57,50 €*  	69 €*  	85,10 €*  
<b>L'OPTIQUE - DENTAIRE</b>  <b>Exemples de garanties :</b> Paire de lunettes pour un Adulte 2 verres progressifs + 1 monture <sup>(2)</sup> , jusqu'à :  Couronne dentaire prise en charge par la Sécurité Sociale (SPR50), jusqu'à :	70 €   123,63 €*  	120 €   198,88 €*  	220 €   349,38 €*  	325 €   494,50 €*  	395 €   591,25 €*  
<b>LES PRESTATION ÉLARGIES</b>  <b>Exemple de garantie :</b> Séances chez l'ostéopathe <sup>(3)</sup> , jusqu'à :		60 €  	100 €  	140 €  	180 €  

\*Remboursement Sécurité Sociale inclus. Le remboursement total (SS+Régime complémentaire) ne peut dépasser 100 % des frais réellement engagés. Exemples d'actes donnés à titre indicatif en 2008. Document non contractuel.

\*\*Remboursements donnés sous réserve du respect du parcours de soin.

(1) Selon les nouvelles dispositions de la réforme de la Sécurité Sociale, il reste à la charge de l'assuré la contribution forfaitaire prévue à l'article L.322-2 I du code la Sécurité Sociale.

(2) Monture Adulte 1 par an et par bénéficiaire.

(3) Maximum 4 séances par an et par bénéficiaire.

Ref : 2414 - Barème APICIL PRO ÉVOLUTION - 03/09 - 3 000 ex. Document non contractuel. Seule la Notice d'Information a valeur contractuelle.